



Ils préfèrent la neige aux routes mouillées

Si les pneus d'hiver sont la règle sur les voitures, il n'en va pas de même pour les scooters. Un comparatif TCS met en lumière le dilemme auquel sont confrontés les scootéristes.

Circuler à scooter sur les chaussées hivernales n'est pas exempt de danger. Tant les chaussées humides que la neige exigent des scootéristes une attention redoublée et le risque de chute est manifeste. Dans ces conditions, les scootéristes doivent-ils opter obligatoirement pour des pneus d'hiver? Ce comparatif du TCS apporte une réponse toute en nuances.

Ce test a été réalisé avec deux scooters 125 identiques (Yamaha N-Max). L'un était chaussé d'une monte d'été standard (Dunlop ScootSmart), l'autre de pneus d'hiver (IRC Urban Master Snow Evo) portant la mention M+S. On reconnaît les pneumatiques d'hiver pour deux-roues à cette dernière. Comme les pneus de voitures, les montes hivernales de scooters se distinguent par un mélange de gomme tendre et des sculptures à fines lamelles, gages d'un meilleur freinage et de stabilité sur la neige.

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, les pneus d'hiver n'ont guère brillé lors des tests de freinage sur sols secs et humides effectués par une température de 5 degrés. Dans l'épreuve sur sol sec à 100 km/h, le scooter avec monte hivernale roulait par exemple encore à 49 km/h au moment où son concurrent estival s'est arrêté. Il a nécessité 13 m supplémentaires pour s'immobiliser.



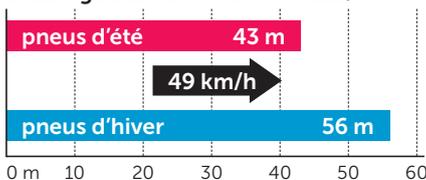
La tendance s'est inversée sur la neige. Au freinage à 40 km/h, le scooter avec pneus d'été s'est arrêté 14 m plus loin. De surcroît, il s'est révélé nettement moins à l'aise lors des diverses manœuvres (démarrage, évitement, comportement en courbe, etc.) en raison d'une faible adhérence. Tout le contraire du scooter muni de pneus d'hiver qui s'est acquitté souverainement des exercices d'évitement grâce à sa bonne adhérence. En revanche, il a affiché une tenue de route imprécise et un comportement flottant sur chaussées sèches et humides.

Moralité: les pneus d'hiver sont avant tout indiqués pour les scootéristes circulant fréquemment sur des chaussées enneigées. C'est alors un indéniable atout en matière de sécurité qui justifie l'investissement – environ 100 fr. selon un sondage du TCS – couvrant les frais de montage de pneus d'hiver.

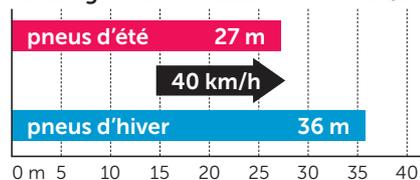
CIRCULER À SCOOTER EN TOUTE SÉCURITÉ

- Faire preuve d'anticipation.
- Observer les intentions des autres usagers de la route.
- Enclencher à temps les clignotants avant les manœuvres.
- Redoubler de prudence, en particulier par mauvaises conditions climatiques.
- Adopter un équipement bien visible et s'assurer que l'on soit vu par les autres usagers de la route.
- Privilégier les scooters munis d'une installation de freinage antiblocage (ABS).

Freinage sur sol sec 100–0 km/h



Freinage sur sol humide 80–0 km/h



Freinage sur sol enneigé 40–0 km/h

